

## Conseil Municipal du 27 mars 2021

20h

**Présents :** Franck de Magalhaes    Alain Cros    Sonia Chadel    Martine Pantel  
Francis Garlaschi    Frédérique Fontanier    Marc Sadouni  
Patrice Bauger    Jackie Chalier

**Procuration :** Amélie Roland à Franck de Magalhaes

### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 février 2021

#### Rapport d'Information Générale du Maire

- Cérémonie du 19 mars a eu lieu le samedi 20 mars avec la commune de Valjouze
- Installation d'un miroir sur la N122
- Mise sous alarme de la mairie prise en charge financièrement par La Poste.
- Le chantier de la salle polyvalente a commencé le 15 mars par les travaux de démolition, prochaine étape : le désamiantage.
- Mise en place de poubelles dans le bourg de Ferrières, aucun achat car on en avait en réserve.
- Entretien des espaces verts par nos communaux : chalets, camping, balayage du bourg de Ferrières pour préparation de la période estivale.

#### Rapport n°1

Renouvellement de l'éclairage pour Lusclade et Videt avec une prime de 50% du SDEC soit un coût total de 3273.53€ avec un reste à charge de 1636.76€ pour la commune.  
Il s'agit de nouveaux points d'éclairage, à la demande des habitants notamment de la partie haute du village en ce qui concerne Videt.

**Pour : 11                    abstentions : 0                    contre : 0**

#### Modification du zonage d'assainissement pour la commune

Un début de plan date de 2005, il a été fait sous le mandat de Geneviève Bertrand. Il y aurait une anomalie administrative car pas d'enquête publique. Sur les 9 villages du plateau il y a un début de réseau d'assainissement collectif qui n'aboutit à aucune station d'épuration. Il faudrait avoir une station par village, voire deux pour Lusclade si on garde les réseaux existants, soit 10 stations d'épuration mais la commune n'a pas les moyens de les faire notamment avec le désengagement financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. C'est un travail collectif où l'ensemble du Conseil doit participer à la réflexion, puis concertation avec la population, dès que les réunions publiques seront autorisées.

Les travaux seront soumis à une enquête publique avant que le zonage soit réellement effectif. Naturellement, si le choix du non-collectif est fait, disparition de la taxe d'assainissement pour les personnes concernées.

**Pour : 9                      abstentions : 2                      contre : 0**

#### **Dégrèvement sécheresse : reversement aux exploitants**

Déjà reversé, mais le conseil regrette qu'il s'agit de sommes modiques pour les intéressés.

**Pour : 11                      abstentions : 0                      contre : 0**

#### **Adhésion au groupement d'achat d'énergie dont le SDEC est membre.**

Cela ne nous engage à rien et ne coûte rien d'adhérer.

Nous avons un intérêt potentiel si le coût de l'électricité et des services associés est inférieur à ceux du prestataire historique EDF.

**Pour : 10                      abstentions : 1                      contre : 0**

#### **Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B.)**

Un excédent de 361 369,72€

L'endettement est assez faible soit 267€/hab pour le budget communal (2 prêts qui se terminent en 2022). Au total la commune rembourse 4 prêts (les précédents plus ceux pour l'assainissement) ce qui donne un endettement de 645€/hab.

La commune a 158 865€ de dette et rembourse 35 000€ par an.

En 2022, deux prêts seront remboursés sur le budget communal.

Les investissements : salle polyvalente (travaux) : 211 832€

Modernisation du camping : 65 650€

Ancienne école de Lusclade : 39 890€ mais reporté ultérieurement

(l'appartement va se libérer, évolution du projet vers un gîte)

Adressage : 20 000€

Maitrise de fonctionnement :

Recettes estimées à 698 306€

Les charges du personnel représentent 44% des dépenses de fonctionnement grâce à la baisse des heures du poste de secrétaire (31h30) et la baisse des heures supplémentaires.

Néanmoins l'agence postale est ouverte plus longtemps tout comme l'accueil en mairie.

Fusion des budgets eau et assainissement donne un budget équilibré.

#### **Présentation du budget de la commune et du budget annexe eau et assainissement.**

-Rappel que pour la première fois, l'ensemble du Conseil a été invité à participer à l'élaboration budgétaire par la réunion de la Commission des Finances (tous les conseillers étaient invités) par le maire le 8 mars

-Budget présenté le 15 mars avec le Trésor Public.

Présentation générale du budget primitif 2021

Recette de fonctionnement : 398 306,01€

Investissement : 572 270,18€

Total : 1 270 776.19€

Dépenses section fonctionnement : 694 476.01€

Recettes d'investissement :

318 274 € viennent de la section de fonctionnement.

Nous comptons les subventions prévues pour les travaux.

Recettes section investissement : 572 270€ plus les subventions dont nous n'avons pas encore le montant (sanitaires du camping + la Région pour la salle polyvalent).

Dépenses section investissement : 572 270€

Budget annexe eau et assainissement

Total de la section d'exploitation : 131 732€ à l'équilibre

Total budget investissement : 299 630€

Recette d'exploitation : 131 732€ (la redevance taxe assainissement représente 6 122€ )

Recette d'investissement : 168 097€ à l'équilibre avec les dépenses d'investissement. Nous avons de quoi entretenir nos réseaux.

Proposition d'approuver les budgets primitifs communal et son annexe eau et assainissement présenté au conseil.

Vote du Budget communal :

**Pour : 11                      abstentions : 0                      contre : 0**

Vote du Budget Annexe :

**Pour : 11                      absentions : 0                      contre : 0**

**Taux des collectivités locales.**

Taux taxe foncière bâtie : 45,28% (commune + département)

Taux taxe foncière non bâtie : 116.05%

Pour le maintien de ses deux taux :

**Pour : 11                      abstentions : 0                      contre : 0**

**Questions diverses**

Courier recommandé de Mr Planteblat

**Pour : 8                      abstentions : 3                      contre : 0**

Motion de soutien à l'école de Neussargues

**Pour : 11**

**abstentions : 0**

**contre :0**

**Fin de séance : 23h35.**